

REUNION DU SAMEDI 24 AVRIL 2021 AU DOMICILE DE MADAME BICHON.

EXCUSE(ES) : Mme DEL MAZO Aurélie, M. FAUCHERY Jean-Pierre.

PRESENTS : M. ARSAC – Mme BICHON – Mme EPPELLE – Mme JEANGUIOT – M. PUISEUX - M. ROKOSZAK –

ORDRE DU JOUR :

- 1 La présidence
- 2 L'état de nos finances
- 3 Le nombre de nos Adhérents
- 4 Prochaine réunion
- 5 La future Assemblée Générale
- 6 Divers

1 / La Présidence :

Mme La Présidente reste une année de plus à son poste.

Nous sommes toujours en recherche de bénévoles.

Vous êtes intéressé, envoyer votre candidature à la Présidente (un simple mot par courrier ou par mail pour vous présenter).

2 / L'état de nos finances :

Nous avons plusieurs adhérents qui ne n'ont pas envoyé leur chèque de 10 € (ou plus) pour la cotisation 2021 à l'ordre de CAT-NAT à l'adresse du trésorier : (l'envoie à l'adresse de la Présidente est toujours valable).

Monsieur ROKOSZAK Gérard
Trésorerie CAT-NAT
14 Rue Ampère
63800 COURNON D'AUVERGNE

3 / Le nombre de nos Adhérents :

A ce jour (24 avril 2021) nous comptons 393 adhérents, pour le Cendre /Cournon et autres communes.

Nous sommes ouverts à tous les habitants du Puy de Dôme.

4 / Prochaine réunion :

Elle concernera l'Assemblée Générale en fin du mois de juin pour l'approbation des comptes-rendus moraux et financiers de 2019 et 2020.

Elle se fera par courrier, vous recevrez chacun une **enveloppe Timbrée**, un bulletin de vote, les comptes-rendus moraux et financiers de 2019 et 2020 et les membres du bureau à élire.

Vous trouverez toutes les directives en page 2.

5/ Des informations :

Quand votre assurance ou expert vous envoie un devis à signer pour vos travaux. Prenez votre temps, vérifiez si tout est correct et notamment si il est noté « une évacuation des déchets ».

Vous pouvez-vous retrouver avec une facture importante de la déchetterie. Il faut savoir que les professionnels paient 48 € le voyage de déblais.

6/ Divers :

L'association a demandé, début mars, au Maire de Cournon d'Auvergne et au Maire du Cendre un rendez-vous pour discuter de l'avenir des sinistrés, **pas de réponse**.

Bonne nouvelle l'assurance obligatoire de responsabilité civile de l'association a été diminuée de 50 % pour 2021, un geste en raison de la situation sanitaire.

Nous vous souhaitons un très bon printemps.

La Présidente et Le Bureau